COMPTE-RENDU DU CE DU MOIS DE NOVEMBRE 2016

1) Lecture du compte-rendu du mois d'octobre 2016

Philippe lit le compte-rendu du mois d'octobre 2016. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Résultats économiques du mois d'octobre 2016.

Xavier nous énumère les différents points des résultats économiques du mois d'octobre 2016. CA : -4.52%. Nous sommes 57ème et nous ne bougeons pas au classement par rapport à l'année dernière. Nous avons récupéré des parts de marché et c'est une 1ère depuis 1 an. Un point noir à corriger très vite : la casse qui est de 1.25%. Certains périmètres ont supprimé les sticks et cela doit aider à mieux commander. Cela représente 13000€ en plus. La marge est à 21.07% ce qui est bien, en progression de 0.17%. Il y a une baisse significative des stocks : -179000€. La rotation reste élevée : 32 jours. Le cashflow est de -45000€ soit une progression de 65. Octobre est décevant car il a très bien commencé et s'est effondré dans la dernière semaine, il marque un coup de frein à la progression de ces derniers mois. Il faut continuer pour retrouver le niveau et la tendance des mois précédent. Merci Marianne de mettre tous ces chiffres de manière plus complète.

3) Résultats RH du mois d'octobre 2016

Ils nous sont présentés par Marianne. Nous sommes 496 collaborateurs contre 483 en 2015 soit 63 CDD pour 46 en

2015, 413 CDI pour 421 en 2015 et 20 contrats spéciaux contre 16 en 2015. Les frais de personnel sont de 13.20% contre 14.81% en 2015 et le taux d'absentéisme est de 10.46% contre 9.43% en 2015.

Pour le drive de Bizanos, il y a 51 collaborateurs contre 47 en 2015 à savoir 2 CDD contre 2 en 2015, 48 CDI contre 45 en 2015 et1 contrat spécial contre 0 en 2015.

Pour le drive de Tarbes, il y a 22 collaborateurs contre 19 en 2015 décomposé comme suit : 1 CDD contre 1 en 2015, 21 CDI contre 18 en 2015 et aucun contrat spécial en 2016 comme en 2015. Merci là-aussi Marianne de tout mettre sous forme de tableau.

4) <u>Compte du CE et 0.2%</u>

Philippe nous dit qu'il y a eu pour 41000€ de carte cadeau de commandé. Sur le compte n°1, il y a 1 chèque de 30000€ pour les cartes cadeaux qui doit passer, il ne restera donc plus que 8472.38€. Les tickets cinéma auront coûté 3400€. Sur le compte n°2, il y a 10050.02€ et sur le compte n°3, il y a 5876.77€.

Une convention a été signée avec la salle de sport Vita liberté. A l'inscription il faut amener la fiche de paie et la pièce d'identité, une remise mensuelle sera consentie aux collaborateurs du magasin.

5) <u>Drive, le point : CA, rupture etc…</u>

Merci Marianne de mettre les différents items concernant les 2 drives sous forme de tableau. Les chiffres sont bon pour les 2 drives .

6) FO) <u>Mosaïc, le point</u>

SEM 40 : 200 ruptures pour 135 en stock

SEM 41 : 98 ruptures pour 65 en stock

SEM42 : 218 ruptures pour 158 en stock

SEM43 : 150 ruptures pour 125 en stock

SEM44 : 194 ruptures pour 154 en stock

SEM45 : 300 ruptures pour 236 en stock

7) FO) <u>Poly-activité, le point</u>

Marianne nous dit qu'à date, il n'y a rien à signaler.

8) FO) <u>Jours fériés : 1er et 11 novembre, le point</u>

Pour le 01/11/2016 : CA : 300302€ 66ème ce qui n'est pas un bon résultat. Il faisait très beau et c'était les vacances scolaires.

Pour le 11/11/2016 : CA : 493945€ 59ème ce qui est un très bon résultat. A contrario, il faisait très mauvais et nous n'étions plus en période de vacances scolaires.

9) FO) <u>Bon de réduction en caisse : combien de distribués et combien de retour</u>

Pour le 01/11/2016 : 23365 BR de distribués pour 1243 de récupérés

Pour le 11/11/2016 : 20799 BR de distribués pour 1682 de récupérés. Sur les 2 dates, il y avait un bon par caddy.

10) FO) <u>Plateau artisan, le point : CA, est-ce que cela a bien marché ? Quels sont les résultats</u> ?

CA : 75000€ ce qui représente une progression de +10% soit 7500€ en plus. C'est un très bon résultat avec un plateau qui a rapporté de l'argent, donné une image de spécialiste au magasin. Volaille : +5700€, charcuterie stand : +13000€, boucherie atelier : -15800€ et poissonnerie : -2500€

11) FO) <u>Jour de récupération du 1er mai, combien de personne l'ont pris ?</u>

Il y a 43 personnes qui ont récupéré le 1er mai. Philippe demande à ce qu'un rappel soit fait pour que tous les collaborateurs connaissent la procédure ainsi que la date limite de récupération qui est mai 2017.

12) FO) <u>Chapiteau chrysanthèmes, le point : CA, coût du chapiteau.</u>

CA : 32358€ en sortie caisse du chapiteau ce qui représente +5800€. Le coût du chapiteau est de 1770€ HT

13) FO) <u>Changement d'horaires collectifs en crèmerie : pourquoi cela n'a-t-il pas été présenté en CE ?</u>

Pour énième rappel, un changement d'horaires est considéré comme collectif du moment qu'il concerne au moins 2 collaborateurs et il n'est applicable que 15 jours après. Pour le périmètre concerné, cela aurait dû être présenté en CE. Ce dernier regrette encore une fois qu'il ait été mis devant le fait accompli et que les changements d'horaires aient été entérinés sans que celui-ci ait pu donner son avis et de ce fait ne sont logiquement pas applicable.

14) <u>Changements d'horaires collectifs : périmètres de Michel Cazajus et Cyril Subrin</u>

Michel Cazajus nous présente les changements d'horaires prévus sur son périmètre. Les horaires seront décalés ce qui permettra à son équipe de dormir une heure de plus. Il y aura une mutualisation du travail et tout le monde aidera tout le monde. Philippe fait remarquer qu'il y aura une perte de revenu. Michel confirme et nous dit que la perte sera de 649€. En contrepartie, il estime qu'il y aura une amélioration des conditions de vie au travail et aussi de la santé en dormant 1 h de plus. Xavier et Mireille trouve anormal que le côté financier prime sur le côté santé. Philippe fait remarquer que la perte correspond dans la plupart des cas à ½ salaire et que par les temps qui courent ce n'est pas rien. De son côté, Vincent fait part de l'inquiétude des collaborateurs du périmètre concerné et ce en connaissance de cause puisque lui-même est concerné par ces changements. Le CE est consulté : Gérard, Philippe, Bruno, Claude, Jules et Mireille n'ont pas d'avis. Jean-Michel et Michel donnent un avis

favorable. Christophe n’a pas d’avis. Vincent donne un avis défavorable.

Marianne nous expose les changements d’horaire prévus pour le drive de Tarbes par Cyril Subrin. Les changements concerneront les étudiants les lundis, mercredis et vendredis en décalant le soir d’1/4 d’heure à savoir qu’ils finiront à 21h au lieu de 20h45 et ce car la charge de travail de 17h30 à 18h30 est moins intense d’où le décalage d’1/4 d’heure en raison de la livraison. Gérard, Philippe, Bruno, Claude, Jules et Mireille n’ont pas d’avis Jean-Michel, Christophe et Michel donnent un avis favorable. Vincent donne un avis favorable.

Là-aussi, le CE regrette de ne pas avoir été informé avant de ces changements d’horaires collectifs afin d’en discuter avec les personnes concernées et de pouvoir se prononcer lors de la consultation de manière plus concrète.

15) <u>Ouverture des dimanches 2017</u>

Xavier nous présente la liste des dimanches susceptibles de pouvoir être ouverts en 2017. La loi Macron autorise jusqu’à 12 dimanches ouverts par an. Ceci est décidé par le conseil communautaire Pau Pyrénées qui se réunira le 24 novembre prochain et statuera sur le nombre de dimanches ouverts en 2017. La liste est la suivante : 15/01, 12/02, 16/04, 28/05, 02/07, 10/09, 26/11, 03/12, 10/12, 17/12, 24/12,31/12.

Xavier souhaiterait ouvrir le 15/01/2017 car c’est le dimanche des soldes. Il ne souhaite pas ouvrir tous les dimanches

même si le conseil communautaire donne son aval pour les 12 dimanches. Sera aussi ouvert le 26/11/2017 ou le 03/12/2017 mais pas les 2. La position du magasin sera discutée lors du prochain CE. Gérard, Philippe, Bruno, Claude, Jules et Mireille n'ont pas d'avis. Vincent, Jean-Michel, Michel et Christophe donnent un avis favorable.

16) FO) <u>Travaux dans le magasin : quels sont ces travaux ? Quel coût ?</u>

C'est le SSI qui a été remis aux normes. Le SSI est le Système Sécurité Incendie. Le magasin et la galerie marchande ont été concernés. Cela était concerné par l'objet de la commission sécurité qui a eu lieu le 04 novembre dernier. Le coût est de 55000€ est pris en charge par le magasin et immochan avec une partie plus importante pour le magasin puisqu'il occupe une part plus importante dans la surface de vente totale.

17) FO) <u>Agent de sécurité : il a tourné pendant une semaine, quel est son coût ?</u>

C'est le chantier SSI qui a été encadré par un agent de sécurité. Cela était compris dans le coût du chantier.

18) FO<u>) Ondres : le projet est-il définitivement abandonné ?</u>

Xavier nous dit qu'il faut en rester à ce qui a été publié dans la presse à savoir qu'Auchan s'est lassé du promoteur mais le promoteur a dit qu'Auchan ne pouvait pas se désengager. Aucun nom de qui que ce soit n'a été cité quant à la décision de se retirer et aucun message en interne n'a été donné.

19) FO) <u>Dimanches de novembre et décembre : rappel sur la rémunération ou de la récupération</u>

La rémunération des dimanches donnent droit à une majoration en plus du salaire à 1.5 fois. La récupération donne droit au décalage du repos compensateur avant ou après sans travailler plus de 6 jours.

Pour les temps partiels, si cela dépasse de + 1/10ème du montant global de l'annualisation, cela donne droit à une majoration de 25% de toute heure supplémentaire.

Pour le dernier dimanche, à savoir le 18 décembre 2016, celui-ci sera entièrement payé et les collaborateurs travailleront 42h au lieu des 35 habituelles.

20) FO) <u>Cadeau publicitaire pour janvier 2017 : coût et présentation</u>

Philippe nous présente le projet de cadeau du CE pour janvier 2017. Ce sera une trousse de 1er secours qui pourra se mettre dans une voiture. 420 seront commandées et ce pour un coût de 3746€40